

Certificat de Qualification Professionnelle Métiers de la gestion et maintenance des installations automatisées bancaires

Programme

Module spécifique MIA

Environnement et réglementation des opérations sur les automates bancaires

- L'environnement et les acteurs de la chaîne logistiques des valeurs
- Les dispositions réglementaires relatives aux missions de gestion et de maintenance d'automates bancaires
- Les modalités réglementaires relatives cette mission

Procédures opérationnelles de la gestion et de la maintenance des automates bancaires

- Les fonctionnalités des différentes catégories d'installations automatisées bancaires
- Les enjeux économiques et opérationnels de la mission
- La méthodologie et l'organisation des opérations de gestion et de maintenance des automates bancaires
- Les procédures opérationnelles et de sécurité

Sécurité préventive et comportements adaptés - Gestion du stress

- Les risques principaux liés à l'exercice du métier (prise en otage de l'équipage, agression sur site)
- La détection et la limitation de ces risques
- Les principes d'une sécurité préventive : perception, analyse et action
- Les composantes du stress et les moyens de sa gestion

Principes généraux de fonctionnement des dispositifs de neutralisation agréés

- Les différents dispositifs de neutralisation agréés
- Les principes généraux de fonctionnement de ces dispositifs
- Les risques liés à l'utilisation de ces dispositifs
- L'utilisation de deux systèmes de neutralisation agréés.

Maîtrise des bonnes pratiques d'intervention non électriques dans un environnement électrique

- Les risques des interventions dans un environnement électrique
- Les risques d'électrisation et moyens de protection
- Les modalités d'intervention

Mises en situation opérationnelle

- Appliquer les procédures et consignes pour une intervention de gestion de maintenance,
- Détecter une situation ou un comportement anormal
- Réagir face aux différents modes délictuels observés et gérer son stress
- Prévenir des accidents du travail et maladies professionnelles
- Réagir à l'occasion d'un évènement particulier, faire face au conflit



Objectifs généraux

- L'environnement réglementaire des métiers MIA
- Les procédures opérationnelles MIA
- La sécurité préventive et les comportements adaptés
- Les principes généraux de fonctionnement des dispositifs de neutralisation agréés
- Les dispositifs de neutralisation agréés : présentation et principes généraux de fonctionnement
- La maîtrise des bonnes pratiques d'intervention non électriques dans un environnement électrique (habilitation électrique BS-BE manœuvre)
- La mise en situation opérationnelle



Cas complet/spécifique

- Les personnes sans CQP des métiers de la sécurité (CQP APS, CQP ASA, etc...) et/ou sans carte professionnelle avec un numéro du CNAPS doivent réaliser un CQP MIA Complet de 107 heures.
- Les personnes avec un CQP des métiers de la sécurité (CQP APS, CQP ASA, etc...) et/ou une carte professionnelle avec un numéro CNAPS doivent réaliser uniquement un CQP MIA Spécifique de 66 heures.



« Excellente formation. Formateurs à l'écoute et très pédagogues »

« Formation très intéressante mais surtout des formateurs très complémentaires sur le plan pédagogique »

Durée totale : 66h dont 7h d'examen

Prérequis recommandé :
- Autorisation provisoire ou préalable d'accès à la formation (valable à la date de début du CQP) délivrée par le CNAPS
- Niveau de compréhension orale et écrite en adéquation avec le niveau de la formation

Méthode pédagogique :

- Cours théoriques structurés et commentaires en lien avec la pratique.
Exercices pratiques.
Entraînements par simulations.

Participants :
12 personnes maximum

Évaluation :

- Contrôle continu + examen final avec jury : questionnaires à choix multiples de réponses

Attribution finale :
Attestation de fin de formation

Public : Toute personne étant amenée à travailler dans une société de transport et de traitement des fonds et valeurs

Intervenants :
Formateur expert métier

Lieu de formation :
À déterminer



Pour toute personne en situation de handicap, veuillez contacter le 01 58 17 55 63 pour plus d'informations